



La Médiathèque Musicale Mahler
Pôle associé de la Bibliothèque nationale de France
2^e épisode

Les travaux de catalogage des documents sonores entamés en octobre 2012 sont presque achevés : 10 800 notices en 2012, 12 460 en 2013. Le fonds général des partitions est terminé, celui des livres également.

Restent à venir le catalogage des manuscrits musicaux, des livres et des partitions présents dans les fonds d'archives et le catalogage des revues musicologiques.

Le catalogue de la **Médiathèque Musicale Mahler** compte désormais plus de 80 000 notices.

Le CCFr

L'ensemble du catalogue des documents pourra ainsi être versé dans le Catalogue Collectif de France (CCFr.) (<http://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index.jsp>)

Le CCFr localise 30 millions de documents conservés dans les bibliothèques françaises. Il donne un accès unique à plusieurs grands catalogues :

- le catalogue général de la BnF ;
- le SUDOC, catalogue des bibliothèques universitaires ;
- la base « patrimoine », 130 catalogues de bibliothèques classées ou spécialisées ;
- les bases « manuscrits », 4 grands catalogues recensant les manuscrits dans près de 500 établissements ;
- le Répertoire National des Bibliothèques et des Fonds Documentaires (RNBFD)

La **Médiathèque Musicale Mahler** est déjà présente dans le SUDOC pour ses collections de périodiques et dans le RNBFD pour la présentation de ses fonds d'archives.

Encoded Archival Description (EAD)

Le deuxième volet de la convention « Pôle associé » consiste en l'enrichissement de la « Base manuscrits » du CCFr à travers l'encodage des inventaires des fonds d'archives. En 2014, l'équipe de la **Médiathèque Musicale Mahler** va se consacrer à cet encodage au format EAD.

L'EAD est un format basé sur le langage XML (*Extensible Markup Language* ou Langage de balisage extensible), qui permet de structurer la description de manuscrits ou de documents d'archives grâce à un système de balises. Il a été développé dans les années 1990 à l'initiative de la bibliothèque de l'Université de Berkeley (Californie). Il respecte des principes définis par la norme internationale éditée par le Conseil International des Archives en 2000.

Ce format complète les outils traditionnels de la bibliothèque : inventaire détaillé du fonds et description globale dans le catalogue général.

EAD permet de construire une description hiérarchisée des composants et sous-composants d'un fonds d'archives, si complexe soit-il.

- **Médiathèque Musicale Mahler**
 - Fonds d'archives (*par ex. Paul Le Flem*)
 - Documents personnels
 - Ecrits
 - De Paul Le Flem
 - Manuscrits
 - Edités
 - D'autres personnes
 - Manuscrits
 - Edités
 - Correspondance
 - Partitions
 - Partitions manuscrites
 - Du compositeur
 - D'autres compositeurs
 - Partitions imprimées
 - Du compositeur
 - D'autres compositeurs
 - Dedicacées
 - Non dedicacées

Chaque composant et sous-composant (série, sous-série, dossier, sous-dossier, document) est décrit, localisé, indexé, mis en relation avec d'autres documents, et peut être enrichi d'une bibliographie ou d'une iconographie.

Le descriptif du document dans l'inventaire est réparti entre les balises déterminant la nature de l'information : titre, auteur, format, écriture, date, notes... Ce balisage permet de faire des recherches sur des critères précis dans le CCFr.

Priorité est donnée aux documents manuscrits, qui seront décrits de façon très détaillée et indexés :

- Manuscrits musicaux
- Ecrits (conférences, articles, cours...)
- Correspondances
- Partitions imprimées dédicacées
- Dessins
- ...

Les autres documents reprendront le texte de l'inventaire. Aucune information ne sera perdue.

Ce format de description, si différent des deux précédents auxquels les bibliothécaires sont rodées, nécessite une formation spécifique. Elle est assurée par le service de la coopération de la BnF. Deux bibliothécaires ont participé à une session. La **Médiathèque Musicale Mahler** bénéficie du suivi attentif de Jérôme Sirdey, venu sur place pour adapter au mieux EAD à la spécificité des fonds d'archives musicaux. Il accompagne chaque étape de l'encodage avec gentillesse et disponibilité, écoute et compétence.

La publication des inventaires encodés dans la base « Manuscrits » du CCFr sera faite au fur et à mesure des réalisations. Elle sera signalée dans la rubrique « Actualités » de notre site Internet.

A travers sa participation au CCFr, la **Médiathèque Musicale Mahler** acquerra ainsi une plus grande visibilité auprès des chercheurs, musicologues et musiciens de France et du monde entier.